



NOTE DE SERVICE N° 148 /DGD DU 30 JUIN 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Formation sur le schéma de libéralisation
des échanges de la CEDEAO

Dans le but de rendre effective la zone de libre échange de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par la suppression des obstacles non tarifaires, la Commission de la CEDEAO se propose de former les agents des douanes des différents Etats membres sur le schéma de libéralisation des échanges.

A cet effet, un atelier de formation à l'intention des agents des douanes ivoiriennes se tiendra les 7 et 8 juillet 2015 à l'Ecole des douanes.

La liste des services concernés ainsi que le nombre d'agents à désigner par service est jointe en annexe.

J'invite par conséquent les responsables de ces services à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la participation effective de leurs agents à ladite formation.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

Le Directeur
Général

Col. Major Issa COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National

ANNEXE

JOURNEE DU 07 JUILLET 2015

SERVICES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Bureau de Noé	2
Bureau de Pogo	2
Bureau de Ouangolodougou	2
Bureau de Niablé	2
Bureau de Takikro	2
Bureau de san pedro	2
Bureau export	2
Enquêtes douanières	6
DSI	10
	Total 30 participants

JOURNEE DU 08 JUILLET 2015

SERVICES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Aéroport	4
Bureau Abidjan port	4
DRC	3
Ecole des douanes	3
Bureau port de pêche	3
Bureau scanner	3
Bureau du transit et des acquits	6
Bureau de Noé	2
Quai fruitier	2
	Total 30 participants

